

PIEA « Scales of citizenship »
(MSH-Columbia University)

Journées d'études, les 6 et 7 juin 2007
Questions de citoyennetés / Questioning citizenships

Mercredi 6 juin : Maison Suger, 16-18 rue Suger 75006

10 h – 12 h

Questions de citoyenneté : une introduction

Par les membres du PIEA : J. Clarke (Open University), K. Coll (Stanford university), E. Dagnino (Université de Campinas), C. Neveu (LAIOS, CNRS-EHESS)

« States and subalterns, information and rights: reflections on citizenship enactments in contemporary India », Aradhana Sharma (Wesleyan University)

14 h – 17 h

Une « citoyenneté » kali'na ? Constructions citoyennes et jeux de niveau en Guyane française, Gérard Collomb (LAIOS, CNRS-EHESS)

« La citoyenneté locale en Afrique de l'Ouest : quelques réflexions issues de terrains en cours », Peter Hochet, EHESS (Marseille), Laboratoire Citoyennetés (Ouagadougou)

« La question de la citoyenneté en Nouvelle-Calédonie », Alban Bensa (GTMS, EHESS)

Jeudi 7 juin : Reid Hall, 4 rue de Chevreuse 75006

10 h - 12 h

« La citoyenneté en construction ou en déconstruction dans l'Irak post-Saddam », Hosham Dawood (LAIOS, CNRS-EHESS)

« Remaking Citizenship ? Non-Citizen Immigrants and the Right to Vote in the U.S », Kathleen Coll (Stanford University and PIEA).

14 h – 17 h

« Vingt ans après : la construction démocratique au Brésil, vue depuis la banlieue de São Paulo », Gabriel de Santis Feltran (Université de Campinas)

« Citoyenneté musulmane au Mali : État laïc, société civile islamique et nationalité civique », Gilles Holder (CEMAf CNRS)

Synthèse des deux journées, par les membres du PIEA

Résumés des communications

Catherine Neveu, Evelina Dagnino, Kathleen Coll, John Clarke

Questions de citoyenneté ; Questioning citizenships.

Il s'agira d'aborder les « questions de citoyenneté » selon deux angles liés : d'une part la remise en questions pratique et/ou politique de la citoyenneté par différents projets politiques dans une diversité de contextes sociaux éclaire son caractère polysémique de la citoyenneté. D'autre part, ces défis posés à la citoyenneté nécessitent de recourir à une forme d'analyse qui elle-même interroge cette notion. Les deux questionnements (politique et analytique) sont donc induits l'un par l'autre, et nous tenterons de souligner une série de questions clés rendues visibles par ces processus de remise en questions. Bien que les significations de la citoyenneté soient fluides et mobiles, les projets politiques qui s'en emparent cherchent toujours à en concrétiser ou à en cristalliser des significations spécifiques dans les institutions, les lois, les pratiques et les formes de relations sociales ; « questionner la citoyenneté » implique alors d'être attentifs aux processus, toujours incomplets, de fabrication de la citoyenneté. De plus, la citoyenneté acquiert ses significations en articulation avec d'autres mots-clés, comme par exemple nationalité, identité, droits, différence et égalité. Par conséquent, interroger la citoyenneté requiert d'analyser comment des projets politiques spécifiques lient la citoyenneté à de tels mots-clés. Enfin, la citoyenneté, loin d'être l'apanage du niveau national et de l'Etat-nation, est mise en œuvre dans des pratiques et des processus se déroulant dans une variété de lieux. Dès lors, questionner la citoyenneté implique de prendre en compte la diversité des lieux dans lesquels les vocabulaires et les pratiques de la citoyenneté adviennent, ainsi qu'aux manières dont elle peut lier différents lieux et échelles de la vie politique et sociale.

En fait, nous nous interrogerons sur ce qui fait de la citoyenneté cet objet persistant du désir pour des projets politiques contradictoires, opposés ou divergents.

Alban Bensa

« La question de la citoyenneté en Nouvelle-Calédonie »

L'accord de Nouméa, signé en 1998 et avalisé par un référendum, invite les habitants de la Nouvelle-Calédonie à se forger une « nouvelle citoyenneté », gage de la reconnaissance par toutes les communautés de ce « pays d'Outre-Mer » qu'elles partagent désormais un « destin commun ». Cette injonction légale, qui nécessite de donner un nouveau nom au pays, de lui trouver un hymne et un drapeau, s'accompagne d'un processus de transfert de compétences qui doit aboutir à des référendums (à partir de 2014) décidant ou non de l'accès à la pleine souveraineté. Dans ce cas très particulier, la citoyenneté est posée comme un devoir être collectif au terme d'un travail dont les étapes et le calendrier sont fixés par avance. Actuellement, seuls les indépendantistes, kanak ou autres, se sont fermement engagés dans cette voie, tandis que le reste de la population freine des quatre fers. Une fois de plus en Nouvelle-Calédonie, le fossé se creuse entre les aspirations contradictoires de ses habitants, la notion de citoyenneté remettant au premier plan les tensions entre les histoires des différentes communautés installées dans l'archipel. Je fonderai mon exposé sur l'étude d'un livre scolaire d'histoire récemment paru en Nouvelle-Calédonie, livre cherchant à trouver des arguments pouvant soutenir, par une réflexion sur le passé, l'avènement de cette nouvelle citoyenneté, attendue par les uns et redoutée par les autres. Je m'interrogerai ainsi sur les relations entre le pays légal et le pays réel et sur les conflits d'interprétations auxquels donne lieu en Nouvelle-

Calédonie le débat sur la citoyenneté. Peut-on imaginer une citoyenneté qui ne soit pas populaire ?

Aradhana Sharma

« States and subalterns, information and rights: reflections on citizenship enactments in contemporary India »

This paper illustrates how development works as a ground on which subaltern actors in India articulate rights- and citizenship-talk. I pay particular attention to the idioms these actors use to speak about their rights, simultaneously invoking both modern ideas of legal, entitlement-based individual citizenship and older, sedimented notions of moral belonging and communal subject-hood. This code-mixing of idioms by subaltern actors offers a subtle critique of contemporary neoliberal citizenship. Their poverty-level functions both as a negative measure of deprivation and positive measure of morally upstanding citizenship. They reposition themselves as deserving citizens who have been wronged by a venal local power apparatus. These actors implicitly reference rights when talking about corruption and their lack of access to information, which prevents them from obtaining development. I end this paper by reflecting on a new bill passed by the Indian Government – the Right to Information Act (RTA) – which seeks to reconceptualize citizenship by providing people with access to information about state entitlements. While this Act is being seen as a positive and enabling move for subaltern citizens, I also unravel its troubling neoliberal undersides.

Gérard Collomb

« Une “citoyenneté” kali'na ? Constructions citoyennes et jeux de niveau en Guyane française »

Institutes en « populations primitives » pendant la période coloniale, les Amérindiens de Guyane se sont vu imposer au moment de la départementalisation une citoyenneté légale, pensée à l'intérieur du modèle français de la citoyenneté et de la Nation qui reconnaît l'individu mais ignore l'appartenance au groupe. Et si, depuis quelques années, la maturation d'un sentiment national en Guyane transforme le rapport à la France et à l'Etat, la classe politique locale met en œuvre une même représentation de la citoyenneté. La communication explorera la manière dont, pour penser leur place dans cet univers, les Amérindiens s'efforcent aujourd'hui d'articuler trois constructions citoyennes qu'ils se sont progressivement appropriées - la citoyenneté « légale », une citoyenneté « autochtone » et une « citoyenneté culturelle ».

Peter Hochet

« La citoyenneté locale en Afrique de l'Ouest : quelques réflexions issues de terrains en cours »

Les études empiriques de la citoyenneté en Europe et aux États-Unis s'intéressent aujourd'hui aux usages locaux de la citoyenneté nationale. La sémantique institutionnelle formelle est réinterprétée localement par les acteurs selon leurs trajectoires, leurs situations et leurs stratégies sociopolitiques. En contexte africain, cet aspect est aussi présent, mais il est doublé par l'existence au niveau local de définitions autonomes de la citoyenneté. Les États ouest-africains sont effectivement dans une situation d'interface avec des sociétés rurales locales aux degrés de structuration sociale et politique variables, si bien que les acteurs inscrivent plus ponctuellement et partiellement leur action dans les institutions de l'État, que dans les institutions locales qui prévoient des formes spécifiques de citoyenneté.

Nous proposons à la discussion deux résultats provisoires de recherche et les réflexions tout aussi provisoires que nous en tirons. L'un est issu de l'anthropologie du foncier et met à jour quelques principes de la citoyenneté locale en milieu rural à partir d'une analyse des formes d'accueil et d'installation des migrants en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali ; l'autre est issu de l'anthropologie des services publics qui montre les difficultés de la construction d'une citoyenneté nationale au Burkina Faso notamment à cause du désintérêt de l'État pour les usagers et les fonctionnaires de terrain.

D'une part, ces résultats conduisent à questionner la notion de citoyenneté selon trois dimensions corrélatives : 1) la séparation juridique entre citoyenneté et appartenance (la citoyenneté nationale est vécue par les acteurs comme une appartenance parmi d'autres) ; 2) la conception scalaire des identités (les acteurs vivent les collectifs auxquels ils appartiennent plutôt sur le mode de la juxtaposition) ; 3) la dichotomie juridique entre public (ou commun) et privé (ce que le droit formel définit comme privé est vécu par les acteurs et garanti par les institutions locales comme public). Et, d'autre part, ils nous invitent aussi : 1) à proposer une définition anthropologique provisoire de la citoyenneté (appartenance, droits, obligations, degrés de citoyenneté) ; 2) à nous pencher sur le rôle des modalités de délivrances des services publics (au sens large) dans la construction et l'appropriation des formes de citoyenneté par les acteurs, notamment l'usage fait par les autorités des droits inclus dans la citoyenneté formelle.

Hosham Dawood

« La citoyenneté en construction ou en déconstruction dans l'Irak post-Saddam ».

Il s'agira d'observer la charge ethnique, confessionnelle et locale incluse dans l'actuel terme de « citoyen irakien » en miette. Le citoyen veut dire beaucoup de choses en Irak et même dans la langue arabe. S'il renvoie en français à la racine philosophico-politique européenne, en arabe, le mot citoyen se dit muwatin (de watan qui signifie pays, patrie, etc.) La dimension politico-sémantique du mot est incontestablement moderne (fin XIX^{ème}, début XX^{ème} siècle). On s'intéressera donc ici à la dynamique qui suit chaque rupture historique, et particulièrement aujourd'hui.

Kathleen Coll

« Remaking Citizenship? Non-Citizen Immigrants and the Right to Vote in the U.S. »

What happens to notions of national belonging when non-citizen immigrants claim the right to vote at the local level for school boards and city councils? Is this a fundamental challenge to U.S. citizenship as we know it or an extension of the force of neoliberal governmentality onto new citizen-subjects-in-information? This paper is based on ethnographic fieldwork with the community-based movement to enfranchise non-citizen residents in several towns in Massachusetts. It examines the multilayered discourses of citizenship that voting rights advocates invoke to win over local and state officials to their cause and how they both integrate and challenge official responses to their claims. Emergent non-citizen voting rights movements in other U.S. states as well as the increasing normalization of non-citizen voting in industrial democracies internationally highlight the importance of translocal exchanges of information among those involved in political reform efforts in "established democracies."

Gabriel de Santis Feltran

« Vingt ans après : la construction démocratique au Brésil, vue depuis la banlieue de São Paulo »

Entre 1964 et 1985 une frontière nette séparait, au Brésil, les groupes sociaux politiquement légitimes de ceux qui ont été mis au ban de la présence publique. La législation officialisait cette frontière et les forces de répression de l'État la mettaient en oeuvre. La représentation politique était clairement réservée à une partie de la société, et le barrage sélectif à la légitimité publique était au coeur de l'autoritarisme militaire. Il a donc fallu attendre le déclin de la dictature (après 1978) pour que les groupes sociaux réprimés, bien que très différents entre eux, aient été capables de produire une revendication commune d'espaces d'expression politique. Les principaux acteurs populaires de cette revendication ont été appelés les « nouveaux mouvements sociaux ». À partir d'une ethnographie mise en place entre 2001 et 2003, il s'agit ici de raconter l'histoire d'un de ces acteurs, le Mouvement de Défense des Favelados (MDF), qui depuis la fin des années 70 agit dans la banlieue de São Paulo. En racontant cette histoire de trente ans, dont vingt vécus sous la « nouvelle démocratie » brésilienne, cette communication démontre les différents rapports entre les secteurs populaires et le monde politique du Brésil contemporain. D'un côté apparaissent les médiations, discursives et institutionnelles, qui ont été construites pendant les dernières décennies entre l'État et les mouvements comme le MDF ; de l'autre, il s'agit de comprendre les nouvelles frontières qui se forment entre la politique et les secteurs populaires, même dans un système de citoyenneté universaliste. La garantie d'une présence populaire légitime et représentative, présumé de la pluralité politique, apparaît encore comme une question incontournable de la démocratie au Brésil.

Gilles Holder

« Citoyenneté musulmane au Mali : État laïc, société civile islamique et nationalité civique »

Les modèles de la citoyenneté issus des ex-puissances coloniales européennes (de la citoyenneté identitaire à la française au *Citizenship* plus pragmatique des Britanniques), qui prendraient effet à travers des pratiques réglées, voire institutionnalisées, des individus dans leurs rapports à l'État, ont une pertinence conceptuelle moyenne en Afrique. Du reste, distinguer société civile et société politique n'a guère de sens, dès lors que les institutions peinent à organiser un espace permanent où l'individu serait en mesure de se définir en tant qu'acteur politique. Sans même parler de l'appropriation de la sphère politique qui a caractérisé les régimes dictatoriaux au lendemain des Indépendances, prolongeant ainsi les logiques de l'État colonial et rendant caduque l'émergence de véritables États-nations, les expériences africaines de démocratisation qui ont eut lieu à partir des années 1990, assorties du ralliement contraint à l'idéologie néo-libérale de « décharge » de l'État, n'ont pas abouti à l'affirmation d'une citoyenneté telle que nous l'identifions habituellement. Aussi, à l'encontre de la définition habermassienne de l'espace public bourgeois, dans lequel il n'y a pas de place pour le religieux, on proposera ici la notion heuristique d'« espace public religieux », dans la mesure où il s'agit précisément de considérer le fait que, au Mali notamment, le religieux ne se cantonne pas à la sphère privée. Mieux encore, la notion d'espace public religieux permettra de rendre compte de l'existence d'une sphère publique où l'État est engagé dans un dialogue d'accommodement avec une société civile islamique issue du double processus de démocratisation et de décentralisation. On montrera comment ce dispositif se fonde sur un mouvement de réislamisation original qui évoque une citoyenneté musulmane, dans lequel l'État malien réaffirme sa légitimité politique à travers l'intégration d'un islam laïc, tandis que la société civile islamique revitalise l'identité nationale par l'exercice local et quotidien de ce que l'on pourrait appeler une *nationalité civique*.